

Inscriptions des élèves à l'école de Saint-Vulbas

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école de St Vulbas pour l'année 2026-2027 (rentrée de septembre 2026), voici les démarches à effectuer et les documents à prévoir.

Pour l'inscription de votre enfant, vous devez remplir la fiche de renseignement (recto et verso) et fournir les photocopies :

- du livret de famille (pages concernant les parents et l'enfant)
- du carnet de santé (pages concernant les vaccins)
- d'un justificatif de domicile à Saint-Vulbas

Pour les élèves déjà scolarisés dans une autre école cette année, vous devrez fournir également un certificat de radiation.

Ce dossier complet devra être rendu lors d'une des permanences qui auront lieu la semaine du 23 au 30 mars, lundi 23 et lundi 30 de 9h00 à 17h45, mardi 24 de 16h20 à 17h45, jeudi 26 de 16h20 à 17h45 et vendredi 27 de 16h20 à 17h45.

La visite des locaux se fera en juin.

Merci de me contacter par mail ou par téléphone (de préférence le lundi) pour fixer la date de votre venue à l'école.

Voici les coordonnées de l'école:

Tel : 04.74.61.52.57

E-mail : ce.0011287u@ac-lyon.fr

Site de la caisse des écoles : <https://caisseecolesstvulbas.fr/>

La caisse des écoles est un organisme dépendant de la mairie, qui s'occupe des affaires scolaires et périscolaires (cantine, transport...)

Vous trouverez sur le site de nombreux documents : Fiche de renseignements, Règlements intérieur, feuilles d'inscription à la cantine, menus, comptes-rendus, etc...

ainsi que toutes les informations administratives concernant l'école et la Caisse des Ecoles.

Mme TENAND, directrice de l'école

